



Circulaire du CPDP

n°10956
Mercredi 20 mai 2015

IMPORTATION DE BIODIESEL ORIGINAIRE DES ÉTATS-UNIS ET EXPÉDIÉ DU CANADA

Réexamen des mesures antidumping et compensatoires

AVIS DU 19 MAI 2015

➤ Par deux avis publiés le 19 mai 2015 au Journal officiel de l'Union européenne, la Commission européenne indique avoir reçu et validé la recevabilité de la demande d'un producteur-exportateur du Canada d'être exempté des mesures compensatoires et des mesures antidumping qui frappent les importations de biodiesel originaire des États-Unis et expédié du Canada.

Les services de la Commission disposent d'un délai de quinze mois pour mener à bien leur enquête, au cours de laquelle les parties intéressées sont invitées à transmettre leurs observations.

Rappelons que la Commission doit par ailleurs prochainement achever le réexamen initié en juillet 2014¹, qui conduira à l'abrogation ou au maintien des mesures antidumping applicables aux importations de biodiesel originaire des États-Unis.

➤ Figurent ci-après les avis 2015/C 162/09 (mesures compensatoires) et 2015/C 162/10 (mesures antidumping).

